Conseil national

18.3954 Interpellation Knecht Faire toute la lumière sur le marketing étatique

Texte de l'interpellation du 27 septembre 2018

Le projet « Energy Challenge » a hérissé la population. Taxer les citoyens de « public peu sensibilisé » est délicat d'un point de vue institutionnel et me pousse à me demander si la Confédération gère et finance des projets et programmes de propagande du même type dans d'autres domaines et départements.

Le Conseil fédéral est prié de nous informer sur la question et de nous présenter une liste comprenant :

- 1. un inventaire de toutes les subventions et de tous les marchés attribués à des entreprises de marketing et à des projets de relations publiques ;
- 2. un inventaire de tous les programmes et projets visant « l'information et le conseil [ainsi que] la formation et le perfectionnement » de la population.

La liste énumérera tous les montants inscrits au budget annuel, les ressources en personnel nécessaires et les bases juridiques applicables ainsi que, en particulier, les bénéficiaires des subventions et des mandats. Si la liste devait être trop longue, le Conseil fédéral se limitera aux 25 postes nécessitant le plus de ressources.

Développement

Sans développement

Réponse du Conseil fédéral

Les départements et les offices ont pour mandat de mener des campagnes d'information, de prévention et de sensibilisation. Ces tâches de relations publiques se fondent sur des bases légales ou des décisions du Parlement. On peut citer à titre d'exemple l'art. 47 (« Activité d'information et de conseil ») de la loi sur l'énergie (RS 730.0) ou le message sur la promotion économique pour les années 2016 à 2019 (FF 2015 2171). Le sujet, l'objectif et le groupe-cible de chaque campagne sont définis dans le mandat correspondant. Les principes de l'objectivité et de la transparence doivent être respectés. La propagande, la suggestion, la manipulation, la dissimulation, la tromperie et la désinformation sont interdites.

Annexe:

 liste des 25 mandats attribués à des agences, des entreprises de relations publiques et des entreprises de communication qui nécessitent le plus de ressources

Liste des 25 mandats attribués à des agences, des entreprises de relations publiques et des entreprises de communication qui nécessitent le plus de ressources

La liste comprend les 25 mandats les plus importants confiés à des agences, des entreprises de relations publiques et des entreprises de communication qui sont en cours d'exécution en 2018. Les informations figurant sur cette liste ont été fournies par les départements et les offices ou proviennent de la documentation des adjudications de la Confédération tenue par l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL). Les mandats sont classés en fonction de l'importance de la contribution budgétaire annuelle.

Mandant	Mandat	Mandataire	Contribution budgétaire annuelle	Ressources en personnel	Base juridique applicable	Remarques
Office fédéral de l'énergie OFEN	Mise en œuvre du projet "ENERGY CHALLENGE" : information et sensibilisation d'un large public	Productions AG, Binzmühlestrasse	subventions		Loi sur l'énergie (LEne, RS 730.0), art. 47, al. 1	Depuis 2011, ECH s'adresse de manière plus directe aux consommateurs finaux. Pour ce faire, diverses initiatives et actions sont soutenues en collaboration avec des acteurs issus de l'économie, de l'administration et d'autres organisations. En vue de renforcer son action, ECH a mandaté la conception pour 2016 de la première action nationale annuelle en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Le projet «Energiesparjahr 2016» (désormais appelé "Energy Challenge") a pour but notamment de contribuer à une meilleure exploitation du potentiel existant dans les domaines de la mobilité, du bâtiment, des appareils et de l'utilisation des énergies renouvelables. Les communes seront par ailleurs associées plus étroitement aux activités.
Office fédéral de la santé publique OFSP	Campagne LOVE LIFE 2014-2018	ROD Kommunikation AG, Zurich	2'031'105 (TVA non comprise)	0,8 EPT	Loi sur les épidémies (LEp, RS 818.101) Programme national VIH et autres infections sexuellement transmissibles selon décisions du CF des 24.11.2010 et 6.9.2017	

OFSP	communication en lien avec la campagne sur le don d'organes 2018	YJOO, Saint-Gall	1 299 907 (TVA non comprise) Mandat de base :	Loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (loi sur la transplantation, RS 810.21) Loi fédérale sur la	
Office fédéral de la santé publique OFSP	communication en lien	Contexta AG, Wasserwerkgass e 17/19, 3011 Berne	1 086 351 Option : 306 406	transplantation d'organes, de tissus et de cellules (loi sur la transplantation, RS 810.21)	
Office fédéral de la santé publique OFSP	sensibilisation sur les antibiotiques (campagne StAR) 2018-2021	Havas AG, Gutstrasse 73, 8055 Zurich	Mandat de base : 1 016 713 Option : 416 667	 Loi sur les épidémies (LEp)	
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO	Mandat de communication en lien avec le projet de cyberadministration en faveur des PME	Farner Consulting AG, Oberdorfstrasse 28, 8001 Zurich	1 000 000 (TVA comprise)	Arrêté fédéral sur le financement des activités de cyberadministration en faveur des petites et moyennes entreprises pendant les années 2016 à 2019 (FF 2015 6777)	Pour la période 2017-2019, un montant de 2 777 777 francs (TVA non comprise) est à disposition pour toutes les tâches nécessaires à la mise en oeuvre de la campagne dans le cadre du mandat de base (conception, création, réalisation, production, médias, mesures, conseil, administration, évaluation de l'efficacité, prestations de tiers telles que traductions ou coûts médias de Google, etc.); ce montant comprend les honoraires de l'agence. Un montant de 5 849 100 francs est en outre à la disposition de l'agence pour la période 2017-2022 en vue des éventuelles prestations optionnelles nécessaires. Une option prévoit en particulier la possibilité de prolonger le mandat de trois ans (de 2020 à 2022).
Office fédéral de l'énergie OFEN	co2auplancher 2017- 2019	Quade & Zurfluh AG, Hardturmstrasse 76, 8005 Zurich	2017 : 648 148 2018 : 925 926	Loi sur l'énergie du 1.1.1999 (aLEne, RO 1999 197), art. 1, al. 1	

Office fédéral de l'environnement OFEV Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI	communication Parcs suisses 2017-2020 Formationprofessionnelle	Metzger Rottmann Bürge Partner AG, Bahnhofstrasse 44, 8703 Erlenbach CR Werbeagentur AG, St. Jakobs- strasse 185,		par suivi de projet en lien avec ce contrat 0,5 EPT	Ordonnance sur les parcs (OParcs, RS 451.36), art. 29, al. 4 Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr, RS 412.10),	
Office fédéral de l'environnement OFEV	Plan d'action bois - sensibilisation de la population au bois suisse dans le cadre de l'initiative en faveur du bois suisse 2016-2018	4002 Bâle Rod Kommunikation	env. 700 000 (TVA	suivi de projet d'env. 10 jours	art. 4 al. 2 Loi fédérale sur les forêts (LFo, RS 921.0), art. 34 <i>a</i>	
Office fédéral de l'énergie OFEN	Communication relative au programme de SuisseEnergie pour les communes de 2017 à 2019	Burson-Marsteller AG, Grubenstrasse 40, 8045 Zurich	2017 : 700 000 2018 : 600 000		Loi sur l'énergie du 1.1.1999 (aLEne, RO 1999 197), art. 1, al. 1	
Office fédéral de l'énergie OFEN	Prestations dans le domaine de la communication pour le programme Bâtiments à partir de 2018	Wirz Brand Relations AG, Uetlibergstrasse 132, 8045 Zurich	2017 : 0 2018 : 550 000		Loi sur l'énergie du 1.1.1999 (aLEne, RO 1999 197), art. 1, al. 1 Loi fédérale sur la réduction des émissions de CO2 (loi sur le CO2, RS 641.71), art. 41, al. 2	. *
Office fédéral de la communication OFCOM	Planification et mise en œuvre d'une campagne de communication pour le domaine ".swiss"	Burson-Marsteller AG, Grubenstrasse 40, 8045 Zurich	500 000 pour 2018	(estimation)	Ordonnance sur les domaines Internet (ODI, RS 784.104.2), art. 50	

	,					
Armée suisse,	Recrutement de	Diverses	400 000 (TVA 0,2 E		Directives concernant	and the state of t
Centre de	personnel bénévole pour	entreprises de	comprise)		le sponsoring et la	
compétences	un engagement dans le	médias pour les			publicité au DDPS, du	
SWISSINT	domaine de la promotion	mises au			18 décembre 2008	
	de la paix	concours et les		.		*
		mesures de				a 17 2
	* / *	recrutement	, ±			
Office fédéral de	Prestations de	franz & rené SA,	2018: 400 000 40 jo	ours / an	Loi sur l'énergie	Il existe en Suisse environ 170 000 maisons de
l'énergie OFEN	communication FeRiZ	Dorngasse 12,				vacances et quelque 530 000 appartements de
Tellergie Of LIV	communication rexiz	3007 Berne			47, al. 1	vacances. Une baisse de la température ambiante
	-	5007 Berne				dans les résidences secondaires lorsqu'elles ne
				1		sont pas habitées permet d'économiser quelque
			*	I		2200 GWh par an. Cette économie d'énergie
				1		correspond à quelque 5 % de la consommation
	* * *					totale d'énergie consacrée au chauffage par les
						ménages en Suisse. Une campagne de
		,				sensibilisation et de promotion menée sous la
	,					houlette de SuisseEnergie vise à inciter les
		(8)				propriétaires de biens immobiliers (soit des maisons
			- A			et appartements de vacances) à équiper leurs
						chauffages d'une commande à distance leur
						permettant de faire baisser la température lorsqu'ils
in g			22	,	1	sont absents et, partant, d'économiser de l'énergie
			·	AC 15		et de l'argent.
		* .				
		11	0044 0040, 4 000 0 0	CDT :	Programme national	Financé par le Fonds de prévention du tabagisme
Office fédéral de la		Havas Worldwide	2014-2018: 1 689 0,8			(qui est alimenté par la redevance sur les
santé publique	communication en lien	Zurich,	879		d'arrêt du tabagisme	· ·
OFSP	avec la campagne PNT	Gutstrasse 73,			\$0.2000 NO. NO. NOW SELECT SELECTION	cigarettes)
2 0	des partenaires	8055 Zurich			Stratégie nationale	8
	«SmokeFree» 2014-				Prévention des	
	2017, prolongé jusqu'en				maladies non	
	2018		* 2 - 2*		transmissibles	
1 A	(financé par le Fonds de				(stratégie MNT) 2017-	
1.00	prévention du				2024	
4 - 2	tabagisme, lequel est				Stratégie nationale	*
	alimenté par la				Addictions 2017-2024	
	redevance sur les	a 2	100	¥		*
	cigarettes)		3 %			¥ +
	organ Gites)	1				

Commission fédérale des migrations CFM, Secrétariat d'Etat aux migrations SEM, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés UNHCR, Direction du développement et de la coopération DDC	Projet relatif à l'exposition FUIR	Divers mandataires	2016: 40 000 2017: 160 000 2018: 130 000 CFM: 2016: 480 000 2018: 200 000	0,2 EPT env. pour le SEM	Ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE, SR 142.205), art. 21	La CFM et le SEM sont tenus d'informer le public de leur activité en temps utile et de manière détaillée, de cultiver leurs relations avec le public et de "s'informer des opinions de la population ainsi que de ses préoccupations". L'art. 21 de l'ordonnance sur l'intégration des étrangers leur confère également la tâche d'informer le public de leurs travaux et de questions d'actualité dans le domaine des migrations.
	Prestations de communication CTI : moyens de communication (lot 2)	weissgrund AG, Limmatstrasse 107, 8031 Zurich	324 000 (moyenne)	0,5 EPT	Loi fédérale sur l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation (LASEI, RS 420.2)	
recherche et à	Campagne de communication sur la certification professionnelle pour adultes Recherche d'une agence pour des mesures de communication	Prime Communications AG, Staffelstrasse 12, 8045 Zurich	2017 : 123 755 2018 : 320 160		Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr, RS 412.10), art. 4 al. 2	
Commission pour la technologie et l'innovation CTI	Prestations de communication CTI : manifestations (lot 1)	Senarclens, Leu & Partner AG, Klosbachstrasse 107, 8032 Zurich	262 667 (moyenne)	0,5 EPT	Loi fédérale sur l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation (LASEI, RS 420.2)	
Commission pour la technologie et l'innovation CTI	Start-up Newsnet	Journalistenbüro Niedermann GmbH, Hirschmattstrass e 33, 6003 Lucerne	260 167 (moyenne)	0	Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI, RS 420.1), art. 20	

Office fédéral de	Agence de	mediatonic SA,	2017 : 64 800	8 iours / an	Loi sur l'énergie	A Company of the Comp
l'énergie OFEN	communication pour les	Place Saint-	2018 : 151 200	,	(LEne, RS 730.0), art.	÷
reflergie OFEN	campagnes de	Gervais 1, 1201	2010.101.200		47, al. 1	
	SuisseEnergie	Genève			17, 5	* 1*
		Futureworks AG,	Coûts effectifs :	Chofdu	Loi fédérale sur	
Armée suisse,	Prestations de soutien		2016-2019		l'aviation (LA, RS	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
	dans les domaines de la	Zurich	130 640 par an		748.0), art. 103 <i>a</i>	
SPHAIR	publicité et du marketing	1			740.0), art. 100a	
	pour le compte de		(TVA non comprise)		*	*
	SPHAIR, Forces		2020-2023	1		
	aériennes		68 320 par an			
	Ф. — «		(TVA non comprise)			
		g/ / /		'	*** I	*
	~		•			
Office fédéral de	Prestations de	Polarstern	2017 : 104 000	19 jours / an	Loi sur l'énergie	
l'énergie OFEN	communication pour le	GmbH, StKarli-	2018 : 104 000		(LEne, RS 730.0), art.	
l'antigra de Lin	projet Exemplarité	Strasse 41, 6004			47, al. 1	
	énergétique de la	Lucerne				
	Confédération					e i
Office fédéral des	EP SCHÄNZL, EP	Leuzinger & Benz	64 100	env. 460 heures	Loi sur l'organisation	Le projet de maintenance Schänzli
routes OFROU	Schänzli / Soutien I+C	AG, Obere			du gouvernement et	("Erhaltungsprojekt EP Schänzli") comprend
Toutes of 100	Condition / Coddon / C	Bahnhofstrasse	5		de l'administration	différentes mesures d'entretien et d'aménagement
		46, 8640			(LOGA, RS 172.010),	définies dans le plan d'entretien UPlaNS de
		Rapperswil			art. 40, en relation	l'OFROU.
		Trappersviii	4		avec l'ordonnance sur	La succursale de Zofingue a prévu de lancer les
		*			l'organisation du	mesures régulières d'information et de
					gouvernement et de	communication sur le projet de maintenance
		1 2			l'administration	Schänzli à partir de la mi-mai 2016 environ. Une
	1				(OLOGA, RS	stratégie d'information et de communication a été
	Y SE					élaborée et agréée lors des phases précédentes du
					172.010.1), art. 23, al.	projet. Le présent appel d'offres porte sur les
					2, de ainsi que	prestations à fournir par une agence d'information
					l'ordonnance sur	et de communication en vue de l'élaboration des
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	-				l'organisaton du	The second secon
	-	, , ,	,	-x-	DETEC (Org DETEC,	mesures prévues dans cette stratégie.
	17				RS 172.217.1), art. 5,	
	T	750			al. 1, let. c, et art. 10	